



CHANCELLERIE D'ÉTAT

BUREAU DE LA

COMMUNICATION

Journée internationale de sensibilisation au bruit mercredi 25 avril 2007

Campagne menée par le Canton de Neuchâtel

Le Département de la gestion du territoire communique:

Le Département de la gestion du territoire, ainsi que celui de l'éducation, de la culture et des sports et celui de la santé et des affaires sociales s'associent pour marquer la 11^e Journée internationale de sensibilisation au bruit qui se déroulera mercredi 25 avril 2007. Les services de la protection de l'environnement, de la santé publique, de l'enseignement obligatoire, ainsi que les transports publics du réseau neuchâtelois ont ainsi collaboré pour mener une campagne auprès des adolescents, liée au volume de la musique et au risque pour l'ouïe. A noter que le Canton de Neuchâtel participe à cette journée pour la deuxième fois.

Attention à l'écoute de la musique à très fort volume !

L'écoute de la musique à très fort volume est la principale cause de la perte d'audition chez les moins de 20 ans. L'impact de cinq années d'exposition sonore excessive peut réduire les performances de l'ouïe d'un individu de 25 ans à celles d'une personne de 75 ans. Une étude suisse auprès de jeunes de 15 à 25 ans montre que 64% des personnes interrogées indiquent avoir souffert de sifflements durables des oreilles après avoir écouté de la musique à un volume trop intense et 33% d'entre elles présentent un déficit auditif important. Pour 60% des testés, la charge auditive hebdomadaire dépasse la norme admise pour les travailleurs.

Acouphènes, baisse de l'audition, hypersensibilité au bruit sont les symptômes d'une lésion aiguë, dont les séquelles sont graves et irrémédiables. Malheureusement, ces signaux d'alarme sont souvent sous-estimés. Outre les effets directs sur l'ouïe, les répercussions du bruit sur la santé sont multiples: troubles de la digestion, élévation de la pression sanguine, infarctus du myocarde ou troubles du sommeil. Le bruit peut aussi déclencher des problèmes de concentration et des modifications de l'humeur, marquées par des épisodes de dépression ou d'agressivité. En Suisse chaque année 500 victimes du bruit sont admis à l'hôpital.

Action neuchâteloise

Mercredi 25 avril 2007, dans le cadre de la campagne neuchâteloise menée à l'occasion de la Journée internationale de sensibilisation au bruit, les élèves neuchâtelois du degré 9 se verront ainsi remettre un "sourdirisque", soit une réglette qui indique les niveaux sonores des principales activités et la durée d'exposition journalière maximale acceptable pour l'oreille. Une affiche sera en outre distribuée aux établissements et classes secondaires, médecins scolaires, salles d'attente des médecins ORL et dans les transports publics.

2.

La SUVA offre la brochure "[Musique et troubles de l'ouïe](#)" aux mêmes praticiens et aux enseignants du degré 9.

Pour de plus amples renseignements :

Anne Gindraux, chargée d'information au Service de la protection de l'environnement, tél. 032 889 87 64 (le matin).

Voir aussi sous :

www.ne.ch/environnement/bruit

www.journee-contre-le-bruit.ch/

Neuchâtel, le 23 avril 2005